

Montcalm, le 28 novembre 2016

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec H4Z 1A2
OBJET : Ajout aux Observations en lien avec Le Dossier R-3964-2016.

Madame,

J'ai jusqu'à ce jour pu m'opposer au remplacement de mon compteur électromécanique, malgré 2 visites de la part d'une tierce partie engagée par Hydro-Québec pour ce faire.

J'ai pu constater des problèmes de sensibilité aux ondes électromagnétiques.

Tous mes appareils électroniques sont filaires chez moi à cause de cette sensibilité, téléphone, ordinateur et internet.

Je revendique le droit de garder mon compteur électromécanique qui fonctionne très bien, qui ne m'incommoder pas ni Hydro-Québec car j'envoie régulièrement par internet le relevé du compteur qu'ils viennent vérifier de temps à autre.

Merci Madame de bien considérer ce choix légitime pour ma santé et celle de bien d'autres en incluant cette lettre dans les Observations en lien avec le Dossier R-3964-2016 sur le site de la Régie.

Bien à vous,



Paul Casavant
200, chemin Duncan Sud
Montcalm QC J0T 2V0